



ALEXIS IZARD

DÉPUTÉ DE L'ESSONNE

NEWSLETTER

MARS 2023

L'actualité à mi-chemin entre
l'Essonne et l'Assemblée nationale !



L'ÉDITO

MA POSITION SUR L'ADOPTION DE LA RÉFORME DES RETRAITES !

C'est un mois très particulier qui s'est achevé à l'Assemblée ! Un mois de mars riche d'un point de vue législatif, mais également d'un point de vue politique avec le choix du Gouvernement de recourir aux dispositions de l'article 49 al.3 de la Constitution afin d'adopter la réforme des retraites. Évidemment avec de nombreux députés de la majorité présidentielle, **nous aurions souhaité aller au vote** sur ce texte ainsi qu'au bout du processus de compromis engagé il y a déjà plusieurs mois. En effet, nous avons réussi à **construire une véritable majorité équilibrée sur ce texte** illustrée par l'accord entre le Sénat et l'Assemblée en Commission Mixte Paritaire (CMP). Cependant, certains parlementaires ont décidé de se désengager et rompre avec leur position historique. **Une situation devant laquelle le Gouvernement a décidé d'engager sa responsabilité tant cette réforme est nécessaire.**



En effet, parlons du fond... Le Gouvernement s'est refusé à baisser les pensions de retraite ainsi qu'à augmenter les impôts des Français déjà suffisamment touchés dans leur pouvoir d'achat. Ainsi, **reculer l'âge de départ à la retraite constitue une troisième voie permettant de préserver notre système par répartition** : cette réforme va faire économiser 17,7 milliards d'euros aux caisses de retraite d'ici à 2030 alors qu'elles étaient déficitaires de 30 milliards par an jusqu'ici. Elle permettra également de créer 100.000 emplois d'ici à 2025. Je tiens également à rappeler que les oppositions ont volontairement souhaité obscurcir **certaines avancées sociales que comporte ce texte** : sur la question de la pénibilité en **diminuant le nombre de nuits travaillées**, de 120 à 100 par an ou sur l'**augmentation pour les petites retraites** du « minimum contributif » jusqu'à 85% du SMIC pour les personnes ayant effectué une carrière complète au SMIC et à temps plein. Ces avancées vont également dans le sens d'une **pension améliorée pour les mères de famille** avec une surcote de pension de 1,25% par trimestre allant jusqu'à 5% pour les femmes qui dépasseront les 43 annuités requises.

L'ÉDITO

MA POSITION SUR L'ADOPTION DE LA RÉFORME DES RETRAITES !

Une avancée sociale en faveur des carrières longues !

Âge de début d'activité	Avant la réforme	Après la réforme
	Âge de départ	Âge de départ
14 ans	59 ans	58 ans
15 ans	60 ans	58 ans
16 ans	60 ans	60 ans
17 ans	60 ans	60 ans
18 ans	61 ans	62 ans
19 ans	62 ans	62 ans
20 ans	63 ans	63 ans

Cette réforme des retraites, dont je comprends naturellement l'impopularité, est malgré tout nécessaire pour la préservation de notre système par répartition. Elle vient également s'inscrire dans la lignée des politiques menées par les gouvernements successifs de droite ou de gauche, sans que personne ne soit revenu dessus tant la nécessité de réformer ne pourrait être remise en cause. **Je conclurais en ajoutant que tout au long de ces semaines, je n'ai jamais fui le débat d'idées et la concertation. Bien au contraire, je me tiens à votre disposition pour échanger ensemble autour de cette réforme et de toutes les autres que je vous invite à découvrir dans les pages suivantes !**

2

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Les députés Renaissance de la Commission des Affaires économiques autour d'Agnès Pannier Runacher à l'issue des travaux sur le PJJ nucléaire

Ce mois de mars a été marqué par **une grande richesse de textes législatifs** ! En première ligne, la question énergétique avec le **projet de loi sur le nucléaire qui accélère la construction des futurs EPR2 en allégeant les procédures et supprime la limite de puissance installée**. Ce texte est un grand pas en avant pour la souveraineté énergétique de notre pays et pour nos objectifs de décarbonation ! Il a d'ailleurs rassemblé une large majorité à l'Assemblée (402 voix pour !).

Le mois de mars a également été important pour les enjeux d'alimentation avec la **proposition de loi portant sur l'équilibre dans les relations commerciales entre industriels et distributeurs** dite Descrozaille, du nom de mon collègue rapporteur, sur laquelle les députés et sénateurs ont trouvé un accord en commission mixte paritaire (CMP). Un texte prolongeant deux mesures de la loi Égalim au profit des agriculteurs et qui souhaite rééquilibrer les négociations commerciales entre les fournisseurs de l'agroalimentaire et la grande distribution dans un contexte de guerre des prix.

La très médiatisée **proposition de loi visant à lutter contre les arnaques et les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux** portée par le député socialiste Arthur Delaporte et le député Renaissance Stéphane Vojetta a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale : l'illustration qu'un travail transpartisan sur un sujet important pour la protection des utilisateurs des réseaux sociaux est possible !



Enfin, le **projet de loi relatif aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024** est entré dans sa phase de 1ère lecture à l'Assemblée : un texte essentiel qui prévoit plusieurs dérogations ou expérimentations pour assurer le bon déroulement des Jeux olympiques de 2024 !

3

EN CIRCONSCRIPTION... ET EN IMAGES !



▲
Visite à l'Assemblée du club
des Séniors de **Dourdan**



▲
Visite à l'Assemblée du
Conseil Municipal des
Enfants de **Bouray-sur-Juine**



▲
Commemoration à **Arpajon,
Le Plessis-Pâté et Brétigny-
sur-Orge** du cessez-le-feu
de la Guerre d'Algérie

▲
Journée de la biodiversité
à **Roinville-sous-Dourdan**



▲
Évènement spécial sur l'emploi des femmes au
Pôle Emploi de **Dourdan** à l'occasion de la
journée des droits des femmes

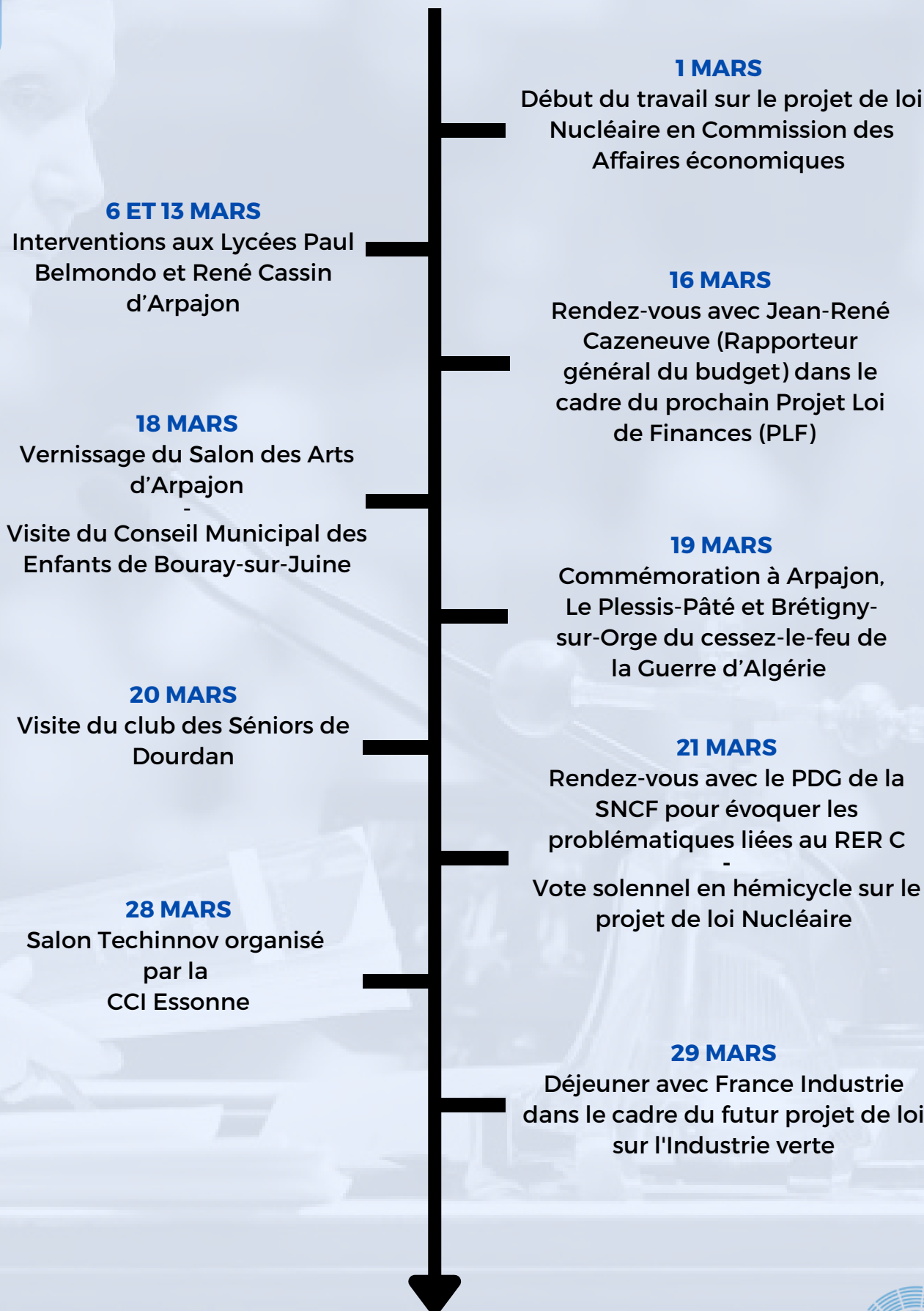


▲
Rencontre avec le collectif des
Ardoisiers à **Brétigny-sur-Orge**



4

LES DATES CLÉS DE MARS



FAISONS CONNAISSANCE !

ASSEMBLÉE NATIONALE
126, RUE DE L'UNIVERSITÉ
75007 PARIS
01 40 63 37 45

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
ADRESSE BIENTÔT DÉVOILÉE !
06 59 46 53 66

L'ÉQUIPE IZARD EST À VOTRE DISPOSITION !

Candice FOEHRENBACH (collaboratrice parlementaire à l'Assemblée nationale)

Fabien MONTRICHARD (collaborateur parlementaire en circonscription)

ÉCRIVEZ-NOUS OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET !

Adresse mail : alexis.izard@assemblee-nationale.fr

Site internet : alexisizard.fr

